

GUIDE D'INSCRIPTION

Hiver 2018

Le portail Omnivox est un système de services en ligne sécuritaire qui permet aux étudiants d'accéder aux fonctionnalités nécessaires pendant leur passage au Cégep de Lévis-Lauzon (inscription aux cours, horaire, modification d'horaire, résultats scolaires, bulletin, etc.). Le portail permet aussi l'accès à la messagerie interne Omnivox (MIO) provenant de professeurs, d'étudiants et du personnel, en plus de vous informer sur tout ce qui se passe au Cégep grâce au module de nouvelles.



Par souci de l'environnement, le Cégep de Lévis-Lauzon adopte un virage vert en utilisant le portail Omnivox pour toutes ses communications avec les étudiants. Nous vous invitons à consulter régulièrement la section **Quoi de neuf?** sur votre portail Omnivox.

En attendant, vous pouvez prendre un premier contact avec le milieu collégial en cliquant sur le lien suivant : <http://www.lecegep.com/fr/blogue/votre-avenir/cegep-101-pour-etudiant-a-quoi-t-attendre-a-ta-premiere-rentree-au-cegep>

1. INSCRIPTION AU PORTAIL OMNIVOX

c1l.omnivox.ca

Assurez-vous d'avoir en main votre numéro d'étudiant (sept chiffres) et votre code permanent. Ces données sont indiquées sur votre lettre d'admission du SRACQ (numéro de dossier Cégep : xxxxxxx).

Cliquer sur *Première utilisation* dans la section *Étudiants*.

Il suffit de suivre les étapes suivantes :

- Saisie d'informations personnelles
- Questions en cas d'oubli de mot de passe et choix du mot de passe



Une fois votre inscription au portail complétée, il vous sera également possible de télécharger l'application Omnivox Mobile sur votre téléphone intelligent et ainsi, vous pourrez avoir accès, du creux de la main, aux principales fonctionnalités du portail Omnivox.

2. EFFECTUER VOTRE TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

Le test de classement en anglais est obligatoire **pour tous les nouveaux étudiants qui n'ont jamais fait de cours d'anglais au collégial**. Si vous avez déjà fait un ou des cours d'anglais au collégial, vous n'avez pas à faire ce test.

Nous vous rappelons que ce sont vos connaissances que nous cherchons à évaluer. L'utilisation d'un dictionnaire ou de toute autre assistance aura pour effet de fausser votre classement. Lors de la première semaine de cours, les professeurs d'anglais vérifieront la justesse de ce classement. L'étudiant mal classé sera invité à changer de groupe avec des conséquences sur son cheminement s'il n'y a plus de places disponibles (report possible du cours à une autre session). Nous vous invitons à faire le test de façon juste et honnête.

Ce test est adaptatif. Chaque étudiant répondra à autant de questions qu'il se doit pour établir son niveau de classement (entre 20 et 85 questions).

Il est recommandé de faire le test d'anglais sur un ordinateur. Si vous utilisez un téléphone intelligent ou une tablette électronique, le test ne fonctionnera pas, car il n'est pas compatible avec ces appareils.

Veillez prendre note que les étudiants ayant un trouble d'apprentissage (ex. : dyslexie), un trouble neurologique (ex. : trouble déficitaire d'attention/hyperactivité), une déficience physique, visuelle, auditive ou organique, doivent faire connaître leurs besoins au collège avant le test d'anglais en téléphonant au 418 833-5110, poste 3312 pour bénéficier des services adaptés.

En cas d'un problème relatif au test de classement en anglais, composez le 418 833-5110, poste 3350.



ACCÉDER AU TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

1. Accéder à l'adresse www.tcals.ca/test/
2. Écouter les consignes.
3. Entrer votre nom, prénom et sexe.
4. Indiquer la langue d'usage à la maison ainsi que votre niveau de connaissance en anglais.
5. Entrer votre numéro d'étudiant (numéro de demande d'admission à 7 chiffres).

Le résultat du test de classement ne vous sera pas transmis. Pour connaître votre niveau de classement, vous pourrez consulter votre grille de cheminement via le portail Omnivox.

Niveau 100 : Faible
Niveau 101 : Intermédiaire
Niveau 102 : Fort
Niveau 103 : Avancée

DATE LIMITE POUR LE TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

18 janvier 2018, si vous avez fait une demande au **3^e tour** (demande d'admission faite avant le 2 janvier)

3. INSCRIRE VOTRE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE DANS VOTRE DOSSIER PERSONNEL

Pour que nous puissions produire les relevés d'impôt pour vos études, vous devez nous fournir votre numéro d'assurance sociale.

« La loi exige que le particulier fournisse son numéro d'assurance sociale (NAS) à toute personne qui doit produire un relevé à son nom. La loi oblige également la personne qui produit le relevé à faire des efforts raisonnables pour obtenir le NAS du particulier. L'omission de ce numéro peut entraîner une pénalité pour le particulier et pour la personne qui doit produire le relevé à son nom. Par ailleurs, la loi interdit, sous peine d'amende, à toute personne à qui un NAS a été communiqué de l'utiliser ou de le divulguer à d'autres fins que celles prévues, sans le consentement écrit du particulier. »

Afin d'assurer la confidentialité de votre numéro d'assurance sociale, vous devez suivre la procédure suivante :

1. Accéder à votre portail Omnivox.
2. Cliquer sur « Dossier personnel » dans le menu de gauche sous la rubrique « Mes services Omnivox ».
3. Cliquer sur « Numéro d'assurance sociale », entrer votre numéro d'assurance sociale et enregistrer.

4. EFFECTUER VOTRE PAIEMENT

Une facture au montant de 184,75 \$ pour les frais d'inscription pour la session d'hiver 2018 a été générée dans le portail Omnivox. Pour accéder à votre facture, vous devez vous rendre sur le portail Omnivox, à gauche de l'écran sous la rubrique « Mes services Omnivox » et cliquer sur « Centre de paiement ». Pour obtenir un remboursement de la cotisation à la fondation de 5 \$, veuillez vous présenter au local D-102 dans les deux semaines suivant la date limite d'abandon.

IMPORTANT! Vous ne devez pas acquitter les frais de 184,75 \$ au SRACQ.

COMMENT FAIRE?

- **Par Internet (sur le portail Omnivox)** : Par carte de crédit Visa ou MasterCard, vous devez accéder au module « Centre de paiement » qui se trouve à gauche de l'écran sous la rubrique « Mes services Omnivox » et ensuite suivre les directives inscrites. Le paiement se fait en temps réel.
- **Dans les Caisses Desjardins ou à la Banque Nationale** : Utiliser le coupon détachable de la facture reçue, pour le paiement au guichet ou au comptoir. Inscrire le numéro de référence si vous payez via Internet. Le paiement peut avoir un délai de 48 à 72 heures.
- **En personne au Cégep** : En vous présentant au comptoir des Services financiers du Cégep de Lévis-Lauzon, au local D-104. Le comptoir est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Modes de paiement acceptés : Carte Visa et MasterCard, carte de débit, argent comptant ou chèque. Notez que des frais de 25 \$ seront facturés pour un chèque sans provision. Le paiement se fait en temps réel.
- **Par la poste** : Par chèque ou mandat libellé au nom du Cégep de Lévis-Lauzon. N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de compte (six chiffres) et de joindre le coupon détachable de la facture que vous avez reçue. Notez que des frais de 25 \$ seront facturés pour un chèque sans provision.

DATE LIMITE POUR EFFECTUER VOTRE PAIEMENT

18 janvier 2018, si vous avez fait une demande au **3^e tour** (demande d'admission faite avant le 2 janvier)

Vous devez payer votre facture pour accéder à votre horaire entre le 15 janvier (18h) et le 18 janvier

* * Des frais de retard de 25 \$ seront appliqués si votre paiement est fait après la date limite. * *

POUR ANNULER SON INSCRIPTION AU CÉGEP

L'étudiant qui désire annuler sa demande d'admission au Cégep de Lévis-Lauzon doit aviser le Service du cheminement scolaire avant le **19 janvier 2018** en utilisant l'une de ces deux options :

- Remplir le formulaire « *Demande de désistement* » via le portail Omnivox, sous la rubrique « *Étudiants* », « *Formulaires étudiants* »
- Envoyer un courriel à formscs@cll.qc.ca en indiquant votre nom, votre numéro de DA (7 chiffres) et le motif du désistement.

POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT

L'étudiant qui se désiste peut obtenir le remboursement des frais payés à l'exception des droits d'inscription (20 \$) et d'une partie des droits de toute nature (10 \$). Pour obtenir ce remboursement, l'étudiant doit aviser le Service du cheminement scolaire au plus tard le **19 janvier 2018** en suivant les consignes *Pour annuler son inscription au Cégep*. Après cette date, aucun remboursement de vos frais d'inscription ne sera accordé.

Consulter les notes au bas de la facture pour le remboursement des frais facultatifs.

En cas d'un problème relatif à l'inscription, vous pouvez composer le 418 833-5110, poste 3347.

Nous vous souhaitons tout le succès possible dans votre projet d'études.

Au plaisir de vous rencontrer bientôt!

L'équipe du Service du cheminement scolaire.

AIDE MÉMOIRE

1. Faire une demande d'admission au SRACQ Déjà fait
2. Payer les frais d'admission du SRACQ (39,00 \$) Déjà fait
3. Faire votre test de classement en anglais - www.tcals.ca/test Avant le 18 janvier 2018
4. Payer les frais d'inscription au montant de 184,75 \$ (voir facture sur le portail Omnivox) Avant le 18 janvier 2018
(Il faut payer ces frais au cégep, NE PAS les payer au SRACQ)
5. Consulter le *Guide de la rentrée* via votre portail Omnivox..... Disponible dès maintenant